

Pendant des années, une grande partie des travaux de cette Commission a été axée sur les droits de la personne en arrière du rideau de fer. A une date plus récente, la situation en matière de droits de la personne s'est améliorée de façon régulière dans certains de ces pays. Or voilà maintenant que, tout d'un coup, il ne s'agit pas simplement des abus des droits de la personne sous des régimes oppressifs; les régimes eux-mêmes ont changé. On procède à une ré-évaluation de la performance ainsi que des structures relatives aux questions de droits de la personne afin d'établir une politique ou une pratique officielle. Tous ceux d'entre nous qui s'intéressent à la liberté doivent aider ces nouveaux gouvernements à instaurer la stabilité et les normes qui rendront automatique le respect des droits de la personne. Cela peut se révéler un plus grand défi que d'abattre les murs des attitudes et de la tyrannie, dont la chute a marqué de façon si spectaculaire la fin de la décennie.

De nombreux facteurs ont contribué à ces échanges bouleversants en Europe de l'Est. L'un de ces facteurs était assurément l'intérêt constant, voire agressif, que manifestent les Canadiens à l'égard des questions internationales des droits de la personne. Nous sommes très heureux de ces changements en raison de la liberté et des chances qu'ils apportent à l'Europe; mais ils démontrent aussi la valeur de l'oeuvre accomplie par les membres des organisations qui sont réunies en cette salle.

Ces changements historiques rendent cette oeuvre plus pertinente, plus urgente, parce qu'ils montrent à la fois l'effet des régimes oppressifs sur les droits de la personne et, ce qui est encore plus important, le pouvoir des gens qui affirment ces droits fondamentaux contre ces régimes oppressifs. Nulle part, maintenant, un régime ne peut prétendre avec crédibilité que le respect des droits de la personne est un concept étranger ou un luxe impossible. Le message qui vient de l'Europe de l'Est est que ces raisonnements ne blanchissent personne. Cette réalité doit nous fournir un appui dans la poursuite de notre travail.

La réussite dans le domaine des droits de la personne est extrêmement personnelle, plus que beaucoup d'autres aspects de la politique étrangère. Vous seriez tous heureux comme moi de la réussite des efforts déployés par le Canada en faveur de Dimitri Mazilu, fonctionnaire de nationalité roumaine des Nations Unies que le gouvernement précédent de ce pays a empêché de quitter la Roumanie et de poursuivre ses fonctions dans cette organisation internationale. Devenu le nouveau Vice-Président de son pays, il a remercié le Canada avec éloquence pour l'appui que nous lui avons accordé durant sa terrible épreuve.

Ces consultations sont les premières à avoir lieu depuis que le Canada est redevenu membre à part entière de la Commission. En tant que membre observateur, nous avons joué un rôle actif, mais la qualité de membre à part entière nous permet évidemment d'accomplir davantage. Le Canada a co-parrainé trente des soixante-quinze résolutions adoptées à la quarante-cinquième session et nous avons l'intention d'être tout aussi actifs cette année.